

Rabat, le 30/08/2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur la note d'information préliminaire relative à l'émission obligataire de l'Agence Nationale des Ports

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé, en date du 30 août 2017, une note d'information préliminaire relative à l'émission par l'Agence Nationale des Ports (ANP) d'un emprunt obligataire.

Le montant global de l'opération, tel qu'autorisé par le conseil d'administration, s'élève à cinq cents millions (500 000 000) de dirhams.

Les caractéristiques de l'opération seront définies dans la note d'information définitive.

Un extrait de la note d'information préliminaire sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

La note d'information préliminaire visée par l'AMMC est tenue à la disposition du public dans les lieux suivants :

- Au siège social de l'ANP : 300, lotissement Mandarona, Sidi Maarouf, Casablanca;
- Au siège social d'Upline Corporate Finance: 162, boulevard d'Anfa, Casablanca.

La note d'information préliminaire est également disponible sur le site web de l'AMMC www.ammc.ma

CP/EM/027/2017

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma